



**HAL**  
open science

## ”Retouches, trucages et remontages”: la singulière fortune des épées de la collection Rochebrune

Laure Barthet

### ► To cite this version:

Laure Barthet. ”Retouches, trucages et remontages”: la singulière fortune des épées de la collection Rochebrune. Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 2012, 147, pp.15-31. hal-04947855

**HAL Id: hal-04947855**

**<https://hal.science/hal-04947855v1>**

Submitted on 14 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Article complet publié avec illustrations dans L. Barthet, « Retouches, trucages et remontages: la singulière fortune des épées de la collection Rochebrune », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, n°147, 2012, pp.15-31.**

**« Retouches, trucages et remontages » : la singulière fortune des épées de la collection Rochebrune<sup>1</sup>**

*« Ces pièces de fouilles sont en effet de vrais documents, les plus indiscutables qu'il y ait. Si elles n'ont pas au point de vue vente la valeur des pièces fleur de coin, elles ont pour l'archéologue et le chercheur le mérite d'être sûrement sans retouche, sans ces trucages et remontages dont la plupart des collectionneurs ne se font pas faute »<sup>2</sup>.*

Les épées conservées dans nos collections ne sont pas toutes dignes de foi. C'est en tout cas ce que suggère Charles Buttin, chercheur émérite et grand amateur d'armes anciennes, dans le commentaire qu'il adresse au comte Raoul de Rochebrune en 1912.

Ces quelques lignes, précieuses, nous enseignent que les collections constituées entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle rassemblent deux catégories d'épées. Les « pièces de fouilles » sont des armes corrodées, abîmées, sans haute valeur marchande, mais qui sont authentiques et donc utiles à la recherche scientifique. Les « remontages » sont au contraire des objets composites issus de manipulations récentes, effectuées dans le but d'obtenir une

---

<sup>1</sup> Les 1024 pièces recensées à ce jour sont entrées à l'inventaire du musée Dobrée en 1930. Le legs du comte Raoul de Rochebrune (1849-1924) a été étudié par Catherine Parpoil dans une thèse soutenue en 2007 (PARPOIL, Catherine, *Patrimonialisation d'une collection. Le legs de la collection Raoul de Rochebrune (1849-1924) au musée Dobrée, Nantes – 1930*, thèse de doctorat en ethnologie soutenue en 2007 à l'université Montpellier III - Paul Valéry, sous la direction de Jocelyne Bonnet, 5 volumes, 1176 p.). Les éléments de contexte et les précisions sur la personnalité du collectionneur apportés dans cet article doivent beaucoup à ce travail. Catherine Parpoil a en effet dépouillé et transcrit une grande partie de la correspondance de Raoul de Rochebrune et proposé un catalogue raisonné de sa collection d'armes. Bien qu'une fiche ait été établie pour chaque pièce, ce travail ambitieux ne traite de la question du remontage que de manière superficielle. Cette thèse soutenue en ethnologie s'intéresse en effet davantage à la notion de patrimonialisation qu'à l'étude archéologique exhaustive des armes inventoriées.

Il est également utile de se référer à la thèse de Jean-Jacques Lucas qui consacre quelques pages à la collection Rochebrune : LUCAS, Jean-Jacques, *Les territoires imaginés de la collection, récits individuels et récits collectifs*, 2010, thèse de doctorat en Histoire de l'art soutenue à l'université de Poitiers – UFR de Sciences Humaines et Arts, sous la direction de Solange Vernois et Frédéric Chauvaud, 4 volumes, 1333 p. Voir particulièrement p. 43-46 et 328-337). Enfin, pour les aspects juridiques du legs, qui fut assorti de fortes contraintes, se référer au mémoire de maîtrise de droit privé de Françoise Piron : PIRON, Françoise, *Le testament de Raoul de Rochebrune*, Université de Nantes, 1994.

<sup>2</sup> Lettre de Charles Buttin (1856-1931) à Raoul de Rochebrune datée du 22 décembre 1912, Documentation du Musée Dobrée, 30°, Boîte A.

arme en parfait état de conservation et présentant un profil « rare » ou « unique », qualités qui se monnaient cher sur le marché de l'art.

Selon Buttin, ces « trucages » sont largement répandus, au moins dans le cercle des collectionneurs qu'il fréquente. L'existence de cette pratique est en tout cas confirmée par une autre lettre adressée à Raoul de Rochebrune, cette fois par un certain Jules Coudol : « *Si dans vos rebus, on en a toujours, vous avez des coquilles, gardes, pommeaux que vous ne voulez pas garder, mettez-moi-les de côté [...]. Je m'amuse à remonter des armes en assortissant le tout avec des pièces différentes mais de même époque* »<sup>3</sup>. A en juger par les témoignages des amateurs, marchands et collectionneurs d'armes anciennes consignés dans les archives du Musée Dobrée, le goût pour les « pièces de fouilles », jugées trop rustiques ou « fossiles », à cette époque, est rare<sup>4</sup>. Les remontages sont donc probablement nombreux.

Il faut ajouter que la période 1840-1930 voit la demande en objets anciens fortement augmenter, alors que le rythme des découvertes ne permet pas de satisfaire tous les acheteurs potentiels<sup>5</sup>. Des intermédiaires peu scrupuleux – ouvriers terrassiers, dragueurs de fleuve, négociants et rabatteurs en tout genre – en profitent alors pour introduire sur le marché des faux qui se répandent dans les collections.

C'est dans ce contexte que prend naissance l'habitude de « retoucher » des armes anciennes. Que les collectionneurs aient été les complices avoués de ces forgeries ou les victimes malheureuses de marchands indécats, un même constat s'impose : il est tout à fait possible que nombre de collections publiques conservent en fait un pourcentage important d'armes composites<sup>6</sup>. Ce cas de figure s'ajoute donc à la question déjà complexe du « faux » et de la « copie » dans l'art, alors même que le domaine des armes est très largement exclu de cette réflexion<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Lettre de Jules Coudol (1882-1935), membre de la société archéologique de Bordeaux, à Raoul de Rochebrune datée du 1er juillet 1915, Documentation du Musée Dobrée, 23°, Boîte A.

<sup>4</sup> Le fameux Georges Pauilhac (1871-1958), dont la collection est entrée au Musée de l'armée en 1964, déclare par exemple dans une lettre adressée à Raoul de Rochebrune « vous avez dû le remarquer je suis un des rares qui comprennent toute la poésie et en même temps toute la vérité qui se dégagent d'une pièce de fouille ». Le collectionneur William H. Riggs (1837-1924), dont les armes sont aujourd'hui présentées au Metropolitan Museum à New York, a peu d'estime pour les pièces de fouilles qu'il nomme « fossiles ». Ces deux commentaires sont cités dans PARPOIL, Catherine, *Patrimonialisation d'une collection. Le legs...*, p. 161.

<sup>5</sup> JONES, Mark, (dir.), *Fake? The Art of Deception*, Berkeley: University of California Press, 1990, pp. 160-162. La période 1840 – 1930 est d'ailleurs appelée le « grand âge de la falsification » (« Great age of faking »).

<sup>6</sup> Quelques exemples sont déjà bien identifiés, comme la fameuse « épée du sacre » conservée au musée du Louvre. L'arme est en effet composée d'un pommeau habituellement daté du X<sup>e</sup> siècle, d'une garde probablement élaborée au XII<sup>e</sup> siècle, d'une fusée plus récente et d'une lame de forge moderne. Voir à ce sujet la publication de Danielle Gaborit-Chopin *Regalia : les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, RMN, Paris, 1987, pp. 91-92.

<sup>7</sup> Les nombreuses communications qui paraissent aujourd'hui sur le thème du « faux » et des restaurations intensives excluent généralement le domaine des armes médiévales et modernes, à l'exception de quelques pièces d'armures de la Renaissance (voir à ce sujet l'étude de Lucien Martinot consacrée à un plastron du XVI<sup>e</sup> siècle : MARTINOT, Lucien, « Les faux, les copies, les restaurations

La problématique n'est pourtant pas sans intérêt, et c'est à la faveur de la rénovation du Musée Dobrée que nous nous sommes penchés plus précisément sur la collection Rochebrune. Celle-ci doit en effet intégrer le futur parcours muséographique, mais alors que le projet avançait, des doutes sont rapidement apparus quant à l'authenticité de certaines armes. Une méthode d'analyse a donc été mise en place et plusieurs épées ont été minutieusement examinées. L'étude étant en cours, nous limiterons notre propos à six d'entre elles.

## Les débuts de l'enquête

### *Épée mal montée : épée remontée ?*

La qualité d'une épée tient d'abord aux propriétés de son métal mais aussi – et surtout – à la précision de son montage. Chaque élément qui la compose doit être assemblé avec soin. Un mauvais contact entre la soie et le pommeau, une garde mal adaptée à l'épaulement de la lame, représentent de graves imperfections. Elles engendrent du jeu et menacent la solidité de l'ensemble. Un arme remontée, parce qu'elle est constituée d'éléments hétérogènes, doit nécessairement présenter des malfaçons similaires, souffrir d'un piètre équilibre ou d'une prise en main inconfortable. Or, ce sont précisément les défauts que nous avons relevés lors d'un examen rapide de quatre des six épées sélectionnées pour cet article. Inquiets de l'existence possible de trucages sur les pièces de la collection Rochebrune, nous avons cherché à en savoir plus sur leurs origines en interrogeant les documents qui retracent l'histoire de la collection.

### *Bibeloter, expertiser... Tricher ?*

Dans le sillage de son ami Benjamin Fillon, Octave de Rochebrune réunit, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une collection assez importante d'armes provenant de Vendée et tire profit de son talent d'aquafortiste pour publier un catalogue enrichi de nombreuses gravures<sup>8</sup>. Raoul de Rochebrune hérite de cette collection en 1900 et s'emploie à la compléter, avec frénésie, pendant plus de vingt ans. Sa passion réside en effet dans l'art de « bibeloter », une activité qu'il prend très au sérieux, à un point tel qu'il la qualifie de « carrière » et y projette tout au long de sa vie un intense besoin de reconnaissance<sup>9</sup>. Cette

---

intensives, les erreurs d'attribution dans les arts du métal : un champ d'application de l'archéométrie ? », *CeROArt* [En ligne], n°3, 2009, mis en ligne le 21 avril 2009, consulté le 20 avril 2012. URL : <http://ceroart.revues.org/1099>). L'exposition « l'âge du Faux » installée au Laténium du 29 avril 2011 au 8 janvier 2012, n'a, par exemple, pas du tout abordé le sujet.

<sup>8</sup> Octave de Rochebrune, *Collections de Terre-Neuve appartenant à Octave de Rochebrune. Les Armes depuis l'âge celtique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Niort, L. Clouzot éditeur, 1880, 52 p.

<sup>9</sup> PARPOIL, Catherine, *Patrimonialisation d'une collection. Le legs...*, vol. I, p. 23 et 67-68.

quête perpétuelle de l'œuvre « rare » l'entraîne principalement dans le domaine des armes européennes du Moyen Âge et de l'époque Moderne<sup>10</sup>.

Rochebrune semble soucieux de la qualité historique de ses trouvailles, et il utilise les gravures de son père, ainsi que des photographies, pour requérir l'analyse d'experts : parmi ses contacts figurent un certain nombre de collectionneurs français ou étrangers, à qui il envoie régulièrement des clichés pour avis<sup>11</sup>. Une partie de cette correspondance est conservée dans les archives du Musée Dobrée. Les experts sollicités ne se déplacent pas pour voir la collection et ne font le commentaire des épées que sur photographie. Quelques collectionneurs prudents indiquent qu'un examen *de visu* serait nécessaire pour confirmer ou infirmer leur opinion, mais la grande majorité n'hésite pas à avancer des datations ou à se prononcer sur l'authenticité de l'arme ainsi « évaluée »<sup>12</sup>. La méthode est manifestement légère mais Rochebrune, qui d'après Catherine Parpoil est un amateur tout juste éclairé plutôt qu'un fin connaisseur, n'a pas le recul nécessaire pour juger de la fiabilité de ces expertises<sup>13</sup>. De manière plus générale, d'ailleurs, les collectionneurs des années 1860 – 1930 n'ont pas les repères typologiques d'aujourd'hui, et quand Jules Coudol affirme remonter des épées avec différentes pièces de même époque, rien ne garantit qu'il ne juxtapose pas en réalité des éléments qui ne sont absolument pas contemporains<sup>14</sup>.

Ce contexte particulier explique peut-être les erreurs de datation et l'absence de référence aux remontages dans les notices d'épées rédigées par Raoul de Rochebrune<sup>15</sup>. Qu'il s'agisse de ses propres acquisitions ou celles de son père, il est possible qu'il ne soit tout simplement pas en mesure de déceler les retouches. La correspondance qu'il entretient avec ses différents contacts contribue par ailleurs à l'identifier avant tout comme un amateur de « pièces de fouilles ». Malgré tout, le parcours des deux collectionneurs laisse aussi entrevoir une certaine

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 34-37. Les « fournisseurs » de Raoul de Rochebrune sont nombreux et variés. Le collectionneur s'adresse aussi bien à des marchands locaux qu'à des négociants parisiens. Il dispose également d'un réseau de rabatteurs, notamment un certain Rémy Gibouin, gardien du Musée Dobrée, qui fait aussi affaire avec le conservateur Pitre de Lisle du Dreneuc. La correspondance du collectionneur révèle que ce dernier se trouve maintes fois en concurrence avec le Musée pour l'acquisition de pièces draguées en Loire, et que le gardien tire profit de la situation, servant l'un puis l'autre. Jules Coudol, cité plus haut, fait aussi office de rabatteur à Bordeaux.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 132-135. Le talent de Raoul de Rochebrune pour la photographie est régulièrement souligné par les collectionneurs à qui il adresse ses clichés.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 116-117. Buttin et Pauilhac, par exemple, n'ont jamais vu les épées. Seul Ernest Orville (1837-1910) se déplace au château de la Court d'Aron, lieu de résidence de Raoul de Rochebrune et de présentation de sa collection, pour les examiner.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 106-107.

<sup>14</sup> Cf. *supra* p. 1.

<sup>15</sup> Raoul de Rochebrune produit quelques écrits durant sa « carrière » de collectionneur et notamment un catalogue en 1917 intitulé *Collection du Comte Raoul de Rochebrune, Château de La Court, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée)* ; un supplément dactylographié dudit catalogue couvrant les acquisitions faites entre 1917 – 1924 et un manuscrit, que Catherine Parpoil appelle le *Livret*, intitulé *Catalogue des armes diverses réunies au Château de Terre-Neuve*, rédigé en 1910.

propension à la mythification et par la même, au trucage<sup>16</sup>. Tous ces éléments prêtent à penser que la collection Rochebrune réunit les deux catégories d'épées distinguées par Buttin. Toutefois, seule une recherche approfondie menée sur les armes elles-mêmes peut établir avec certitude l'existence de ces manipulations.

### Quatre remontages et un soulagement

Le travail d'analyse s'est déroulé en quatre étapes. Un nouvel examen a d'abord été effectué à l'œil nu. Il s'agissait de compléter nos premières observations sur la typologie de l'épée, son équilibre général et la qualité de son montage. Un examen sous lumière rasante et des photographies en très gros plan ont permis dans un second temps de repérer les comblements et les retouches illusionnistes. Enfin, les armes ont été radiographiées<sup>17</sup>.

930.1.589

---

<sup>16</sup> Le 29 juillet 1878, Raoul de Rochebrune découvre le contenu d'une tombe qu'il ne tarde pas à identifier comme la sépulture d'un légionnaire romain. Cette découverte retentissante fait l'objet d'une publication immédiate par son père Octave de Rochebrune puis de deux notes successives dans l'*Annuaire de la société d'émulation de la Vendée* en 1879 (SANTROT, Jacques, « La « sépulture » d'un légionnaire romain : pièces d'armement antique à Jard », *150 années de découvertes archéologiques en Vendée. La mort, le sacré*, Thonon-Les-Bains, Albaron, 1990, p. 188-191). Les travaux de Sébastien Burgaud (BURGAUD, Sébastien, *Aspects de l'armée romaine en Armorique : la controverse de la « Tombe du légionnaire romain à Jard-sur-mer »*, mémoire de maîtrise en Histoire romaine, 1995, sous la direction de Jean Peyras et Jacques Santrot) ont confirmé que cette découverte archéologique est en fait le fruit d'un assemblage hétéroclite et ne correspond pas au mobilier funéraire d'un légionnaire du I<sup>er</sup> siècle. Certaines armes semblent d'ailleurs être le fruit de remontages.

<sup>17</sup> Les premières constatations seraient restées à l'état de suppositions sans un recours à la radiographie X. Cette méthode d'analyse non invasive a depuis longtemps fait ses preuves dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art (voir par exemple BOREL, Thierry, « La radiographie des objets d'art », *Techne*, n°2, 1995, p. 146-157). La radiographie permet de préciser le contour réel de l'objet, son état de conservation (localisation de la corrosion), la présence de différents matériaux ou d'autres métaux (pour les décors par exemple), les techniques de mise en forme (forge ancienne) et d'assemblage (rivets, soudure). C'est la lecture des nuances, dans les zones qui apparaissent grisées, qui ont guidé notre analyse : « sur une radiographie, les zones claires indiquent une forte absorption de rayons X, donc une forte densité métallique, tandis que les zones foncées indiquent une absorption faible, donc une zone où le métal a disparu. Si cette méthode présente l'avantage d'évaluer l'homogénéité structurelle de la pièce, elle permet aussi de déceler d'éventuelles réparations ou falsifications » dans VOUMARD Géraldine, « Le poignard anthropomorphe de Lyon », *L'âge du faux : l'authenticité en archéologie*, catalogue de l'exposition présentée au Laténium, KAESER, Marc-Antoine (dir.), musée d'archéologie de Hauterive-Neuchâtel, du 29 avril 2011 au 8 janvier 2012, Hauterive, Éditions du Laténium, 2011, p. 193.

L'analyse radiographique a souvent été employée pour étudier les épées damassées du Haut Moyen Âge (voir à ce sujet LANG, Janet et AGER, Barry, « Swords of the Anglo-Saxon and Viking periods in the British Museum : a radiographic study », *Weapons and Warfare in Anglo-Saxon England*, Oxford University Committee for Archaeology, n° 21, Oxford, 1989, p. 85-115).

L'épée 589 constitue l'une des premières acquisitions de Raoul de Rochebrune. Le collectionneur indique en effet l'avoir achetée en 1895 et précise dans son *Livret* qu'elle a été trouvée dans la Loire, à Nantes<sup>18</sup>.

L'arme présente une silhouette cruciforme : le pommeau est en forme de disque, les branches de la garde sont droites et la lame triangulaire s'infléchit progressivement vers la pointe, qui n'est pas conservée. L'ensemble mesure 88 cm mais devait atteindre un peu plus de 90 cm dans son profil complet. L'état de conservation et la patine de surface semblent bien confirmer l'hypothèse d'un séjour prolongé dans l'eau. Les altérations dues à la corrosion sont visibles et ont piégé des matières organiques, notamment sur la soie : il semblerait que l'on puisse en effet distinguer les restes minéralisés de la fusée en bois sur au moins une des faces, ainsi que quelques sédiments agglomérés à l'interface quillons/soie. La fusée disparue devait mesurer 8,5 cm de long, ce qui indique une prise à une main. La déformation des branches de la garde, la perte de la pointe et les lacunes visibles sur les tranchants sont probablement dues aux conditions d'enfouissement. La lame est parcourue par une longue gorge qui se poursuit sur la soie, selon un axe légèrement déviant. A une quinzaine de centimètres de la garde, l'on distingue deux lettres (peut-être un « D » et un « S ») inscrites dans des cercles concentriques. Un examen complémentaire permettrait de préciser la technique employée pour ce décor.

Cette épée est d'une facture remarquable. La lame a conservé toute sa souplesse et le montage est parfait : la radiographie ne révèle en effet aucun défaut d'ajustement entre les épaulures de la lame et la garde, ni même au contact entre la soie et le pommeau. Il est donc possible d'affirmer que l'épée 589 appartient à la catégorie des « pièces de fouille » décrite par Charles Buttin. Nous pouvons donc faire la synthèse – non exhaustive – des critères qui permettent de les identifier :

- la corrosion est ancienne et généralisée
- l'état de conservation correspond aux conditions d'enfouissement indiquées
- on peut repérer des éléments particuliers qui sont difficiles à contrefaire : par exemple, des vestiges de matière organique minéralisée
- la typologie est cohérente pour les différents éléments (le pommeau, les quillons et la lame). En l'occurrence, notre exemple pourrait dater de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.
- on observe un équilibre parfait et une lame qui possède de très grandes qualités mécaniques
- le montage est irréprochable et se caractérise par un emboîtement très précis des différents éléments.

930.1.609

---

<sup>18</sup> PARPOIL, Catherine, *Patrimonialisation d'une collection. Le legs...*, vol. II, p. 18-19.

L'exemple 609 permet d'aborder le cas particulièrement intéressant des restaurations illusionnistes.

L'épée provient du noyau de collection constitué par Octave de Rochebrune et aurait été découverte en Vendée<sup>19</sup>. Conservée sur 113 cm, elle possède un pommeau piriforme à facettes, des quillons en S et une lame dont le profil losangique la destine à un usage privilégié d'estoc. La corrosion a provoqué une perte importante de matière sur la soie que Raoul de Rochebrune indique recouverte d'une fusée « moderne » en 1917 (on l'aperçoit d'ailleurs sur la gravure réalisée par Octave en 1880). Cet ajout a aujourd'hui disparu. Le pommeau est percé de deux cavités sur chacune de ses faces. Le collectionneur suppose qu'il s'agit d'un moyen d'accrocher l'épée au mur par l'intermédiaire d'un anneau ou d'y placer une relique<sup>20</sup>. La première hypothèse est farfelue, mais la seconde n'est pas plus recevable. Ces percements semblent avoir été réalisés à une époque récente. Leur contour est en effet trop régulier pour qu'ils puissent être contemporains de la forge du pommeau.

L'examen à l'œil nu paraît indiquer que les différents éléments correspondent à une typologie cohérente et que l'arme ne présente pas d'indices visibles de remontage. La radiographie confirme que toutes les pièces sont anciennes (nombreuses zones de fissures et de porosité dues à la corrosion) et que leur assemblage ne présente pas de maladresse. Raoul de Rochebrune date cette épée du XV<sup>e</sup> siècle, et nous pouvons lui donner raison.

L'intérêt de cet exemple est ailleurs : l'examen à la lumière rasante permet en effet de repérer une grande zone craquelée à la base du pommeau, ainsi que sur divers segments de la lame. Ces décollements de surface n'ont aucun lien avec la corrosion du métal et proviennent en fait de l'altération d'une fine couche de matière picturale. La radiographie confirme l'hypothèse d'un comblement : des manques importants apparaissent à la base du pommeau, au centre des quillons et sur différents points du fil de la lame alors que l'épée paraît complète à l'œil nu. Les grandes lacunes dues à la corrosion ont ainsi été bouchées par une sorte de mastic à base de gomme ou de plâtre (des analyses plus complètes permettraient de déterminer sa composition exacte), qui a ensuite été camouflé par un repeint illusionniste. La teinte est si bien choisie qu'il est extrêmement difficile de repérer la retouche à la lumière naturelle.

930.1.596

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 242.



Cette épée proviendrait du Gué-de-Velluire sur la rivière Vendée<sup>21</sup>. Octave de Rochebrune l'aurait en effet négociée auprès d'un ouvrier qui tirait profit des objets archéologiques remontés par les dragues des Ponts-et-Chaussées.

L'épée possède un pommeau circulaire à méplats et contour chanfreiné. La garde est droite, à branches quadrangulaires s'élargissant aux extrémités. La croisée est à peine renflée, avec une section plus large au milieu. La soie est traversante (point de rivure visible) et rétrécit progressivement vers le pommeau. La lame présente des traces de corrosion ancienne mais son état de conservation est globalement remarquable. De section hexagonale, elle est conservée sur 81 cm. Une profonde gorge est tracée sur trois quarts de sa longueur, dessinant des pans coupés, alors que le faible évolue en section losangique.

L'examen *de visu* semble indiquer que chaque élément est ancien<sup>22</sup>. Les caractéristiques formelles rattachent cette arme à un groupe d'épées en usage au XIV<sup>e</sup> siècle et le collectionneur affirme qu'elle est « une de mes [ses] plus belle pièce et intacte »<sup>23</sup>. Catherine Parpoil ne fait pas de commentaire particulier. Pourtant, quelques indices indiquent que nous avons sans doute affaire à un remontage partiel. Le mauvais emboîtement du pommeau et de la soie, tout d'abord : celle-ci est désaxée, conséquence d'un passage en force dans l'espace creux du pommeau qui est manifestement trop étroit. Il n'est donc pas d'origine. Nous en trouvons confirmation sur le point de rivure : ce dernier semble avoir été maté à une date récente. L'auteur a même tenté de camoufler son opération par un comblement recouvert d'une fine couche de peinture. La garde, en revanche, paraît bien convenir à l'épaulement de la lame.

L'état de conservation général pose question. Il ne semble pas correspondre aux conditions d'un séjour de plusieurs siècles dans le lit d'une rivière. La lame serait authentique, mais à moins d'éclaircir le mystère de sa provenance, seules des analyses métallographiques complémentaires permettraient de confirmer sa qualité ou l'étendue de la supercherie.

Notons qu'une lacune, sur le fil, a été comblée par un « mastic » recouvert d'une peinture illusionniste, selon un procédé comparable à celui observé sur l'épée 930.1.609.

### 930.1.590

---

<sup>21</sup> Cette commune aurait livré l'essentiel des armes réunies par Benjamin Fillon et Octave de Rochebrune. Catherine Parpoil doute de ces attributions, rappelant que Fillon n'hésite pas enjoliver le contexte historique de ses trouvailles pour les rattacher à un événement majeur. Le site du Gué-de-Velluire est alors réputé pour avoir été le théâtre de nombreux conflits.

<sup>22</sup> Avec quelques doutes néanmoins pour le pommeau. La radiographie ne permettant pas de dater les métaux et l'examen de visu ayant ses limites, des analyses complémentaires seront nécessaires pour confirmer cette hypothèse.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 222-223.

L'épée 590 a également appartenu à Octave de Rochebrune. La provenance indiquée est la même que pour l'exemple 596, à savoir Le Gué-de-Velluire. Le pommeau, large et discoïdal, avec appendice central, est coiffé par un bouton qui le maintient solidaire de la soie. La croisée de la garde est légèrement renflée. Les quillons plats à nervure centrale se resserrent, puis s'épatent brusquement aux extrémités. La lame, triangulaire et fine, est parcourue par une large gorge qui court sur la moitié de son tracé. Les tranchants convergent progressivement vers une pointe acérée. L'ensemble mesure 130,6 cm. Raoul de Rochebrune l'attribue au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

Catherine Parpoil indique qu'il s'agit d'une « belle épée homogène »<sup>25</sup>. Nous considérons au contraire qu'il s'agit d'une arme composite dont l'aspect est très largement modifié par des retouches illusionnistes.

Comme pour l'exemple précédent, le raccord de la soie et du pommeau pose question. On constate le même défaut (soie désaxée) et la même volonté de le dissimuler (traces d'un comblement camouflé par un repeint). La radiographie confirme que les deux éléments ne sont pas bien assemblés : la tubulure du pommeau est plus large que la soie qui le traverse. Le montage de la garde est de la lame n'est pas meilleur. Ces deux éléments n'ont en effet pas du tout été conçus pour s'emboîter l'un dans l'autre et la même radiographie montre que l'épaule des quillons est bien trop large pour former un contact harmonieux avec la lame. Une petite cale métallique a même été insérée entre les deux éléments pour les maintenir en place.

La supercherie est plus étonnante encore pour la lame. Celle-ci semble en effet très largement recouverte par une sorte d'empâtement, de patine, qui dissimule les lacunes, adouci l'aspect dentelé des tranchants et donne à l'arme sa couleur très sombre. Il semble par endroit que le fer est véritablement « pris en sandwich » par ce revêtement qu'il n'est pas aisé de repérer. Ce sont bien les craquelures à la surface de la couche picturale qui trahissent cette retouche étendue à toute la surface du métal.

930.1.607

L'arme est coiffée d'un pommeau cubique à pans courbes. La soie, traversante, est curieusement déportée sur un côté. Elle achève sa course par un bouton de rivure conique. Les branches sont droites et s'élargissent en hachette à leurs extrémités. La garde porte peut-être des traces d'étamage. La croisée est renflée. Un anneau développé pour le passage de l'index se raccroche à la lame qui présente une section plate, sans gorge et un seul tranchant sur trois quarts de sa longueur. L'ensemble mesure 104,7 cm. Rochebrune propose de le situer au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 274.

Cette « épée » est en réalité un objet composite. Un examen plus attentif de la lame montre en effet que celle-ci est le résultat d'un assemblage hybride. Un premier segment comprend la soie et les trois premiers quarts du tranchant, tandis qu'un deuxième lui est rattaché par deux rivets (Rochebrune signale cette « réparation »<sup>27</sup>). Les auteurs de ce bricolage ont manifestement tenté de dissimuler le raccord par l'emploi d'une patine artificielle et le polissage du métal. Il est même possible qu'un troisième morceau ait été soudé à l'ensemble, au centre. Son état de surface et l'altération des tranchants indiqueraient peut-être qu'il s'agit d'un fragment de lame médiévale, alors que les autres segments paraissent modernes. Cette association serait pour le moins étonnante ! Ce qui est certain, c'est que cette arme n'a aucun parallèle typologique. L'on suppose que les auteurs se sont librement inspirés des épées vénitiennes à pas d'âne et à un seul tranchant du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais la très mauvaise qualité du montage ne laisse aucun doute sur la supercherie. Le pommeau n'est pas bien centré et déséquilibre profondément l'ensemble. Son aspect massif tranche avec les autres éléments et la radiographie révèle que la lame n'est pas du tout en adéquation avec la garde.

Celle-ci semble néanmoins être de facture médiévale. Le cliché radiographique permet de repérer un petit point de chauffe dans la partie supérieure de l'anneau. L'interprétation de cet indice est simple : pour adapter cette garde ancienne à une lame nouvelle, les faussaires ont étiré l'anneau, après l'avoir fait de nouveau rougir, pour glisser la lame et le rattacher à celle-ci.

#### *930.1.595*

L'épée 595 proviendrait également du Gué-de-Velluire. Elle est pourvue d'un pommeau rhombiforme à méplat coiffé d'un point de rivure, et d'une garde à branches droites s'élargissant en hachettes. Hormis l'anneau qui est absent, les quillons sont comparables à ceux de l'exemple 607. La lame présente un ricasso (partie non affûtée), une section hexagonale sur la moitié de sa longueur, puis le segment restant suit un profil losangique, selon une typologie comparable à l'épée 596. L'ensemble est conservé sur 103,7 cm.

Le montage de cette arme est douteux ainsi que la nature des éléments qui la composent. Le pommeau est en effet très bien conservé. La radiographie ne montre aucune lacune, aucune perte de densité due à la corrosion. Sa coupe est trop franche et massive pour être compatible avec l'aspect d'une pièce ancienne. La cavité qui permet d'accueillir la soie a été maladroitement dégagée et la radiographie confirme que l'emboîtement des deux éléments est très approximatif : le segment de soie fiché dans le pommeau ne s'adapte pas correctement au contour de celui-ci.

La radiographie révèle également que les quillons sont prévus pour un épaulement de lame différent, aux contours plus ronds, et cet assemblage maladroit provoque un hiatus de près d'1 cm entre les deux pièces. Un petit élément métallique plat semble même avoir été

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

intercalé entre celles-ci. Dernier indice, la photographie en gros plan permet d'apercevoir des petites marques en forme de flèche sur chaque côté de la garde. Difficile de ne pas y voir des repères pour l'auteur du montage, qui avait visiblement peur de se tromper. Ces marques sont inconnues sur les épées médiévales. Les quillons, en revanche, ont probablement été forgés à une période ancienne (XV<sup>e</sup> siècle ?).

Nous doutons enfin de l'authenticité la lame. Elle présente un état de conservation étonnant pour une trouvaille de lit de rivière et son martelage est très imprécis, comme en témoigne le point de transition entre la section hexagonale et losangique de la lame qui est peu marqué et très irrégulier, contrairement aux lames authentiques de même typologie. Plus étonnant encore, les lacunes sur le fil nous paraissent artificielles. En effet, ces dépressions présentent des contours très ronds, trop ronds pour être du à des pertes de matière corrodée. Elles ont été, semble-t-il, volontairement imprimées sur le tranchant pour donner un aspect « pièce de fouille » à l'arme. Cette hypothèse semble confirmée par le fait que le fil n'a jamais été affûté. Notons enfin que ces lacunes présentent quelques comblements au mastic et un repeint illusionniste. L'auteur de cette restauration n'avait donc manifestement pas connaissance de la supercherie.

## **Éléments de synthèse**

*« Retouches, trucages et remontages » : quels indices ?*

Notre sujet mérite encore de longs mois d'études, les résultats présentés sont donc très provisoires. Pour autant, l'étude de ces six exemples permet de dégager des éléments susceptibles de trahir les épées "retouchées" ou "remontées". Les indices à rechercher sont les suivants :

- un état de conservation qui ne correspond pas aux conditions d'enfouissement supposés
- une typologie incohérente, un mauvais équilibre et une prise en main inconfortable, en inadéquation avec la valeur d'usage de l'arme
- un montage imprécis, que l'on peut repérer en observant avec attention les zones de contact entre les différentes pièces : une soie désaxée dans le pommeau, par exemple, est souvent l'indice d'un remontage, ainsi qu'une modification du point de rivure. Ces observations à l'œil nues doivent être complétées par un examen radiographique.
- un façonnage grossier, un martelage approximatif, qui ne correspondent pas au degré de savoir faire attendu pour une telle arme
- une patine ou un revêtement sur toute la surface du métal qui peuvent dissimuler des soudures ou des rivures récentes
- l'absence de toute usure sur les fils et d'un affûtage ancien qui peut indiquer que la lame est un « faux »

### *Une définition du remontage*

Ces six exemples permettent également de définir en termes un peu plus clairs la notion de « remontage ». Etablir les critères qui la distinguent réellement de la restauration très interventionniste est en effet une tâche difficile. La recherche doit être poursuivie pour tenter d'apporter une réponse plus claire à cette problématique très complexe, mais nous pouvons déjà faire la synthèse des premiers cas identifiés.

Le remontage peut être réalisé à partir d'éléments anciens (au sens « d'authentiques »). La cohérence typologique du résultat dépend alors de la volonté de l'auteur, et de ses connaissances scientifiques.

Une autre possibilité consiste à associer des éléments anciens et des pièces forgées à l'époque du collectionneur. Nombre de pièces de fouilles sont en effet trouvées dans un état fragmentaire et peuvent constituer des stocks pour ces manipulations. Le Musée Dobrée, dans la collection Rochebrune notamment, conserve des fragments de lame, des gardes et des pommeaux isolés.

L'épée peut aussi être assemblée à partir d'une majorité d'éléments récents et ne comporter qu'une pièce ancienne. La différence entre le « faux » et la restauration poussée à l'extrême est ici plus mince.

Enfin, quelque soit le cas de figure rencontré, l'arme peut présenter des comblements de lacunes et des retouches illusionnistes. Ces restaurations cherchent à maquiller l'aspect « pièce de fouille ». Une épée remontée par un marchand peu scrupuleux, voire fausse, mais volontairement abîmée et vieillie (exemple 595), a très bien pu être restaurée par un collectionneur croyant entretenir une arme ancienne. L'on peut aussi imaginer que ce même marchand a volontairement restauré sa forgerie, pour que l'illusion n'en soit que plus grande. En conclusion de ce chapitre, nous pouvons affirmer que le remontage n'est pas une réparation : il ne prolonge pas la durée de vie de l'arme, ni ne garantit son efficacité. Ce n'est pas sa finalité car la valeur d'usage n'a pas importance. Son seul objet est de satisfaire le goût du collectionneur.

### *Le ou les auteurs*

Peut-on identifier les auteurs de ces manipulations ? Dans notre cas, les quatre épées (930.1.609, 930.1.596, 930.1.590, 930.1.607, 930.1.595) qui ont été truquées ou remontées proviennent toutes du fonds Octave de Rochebrune.

Ces modifications sont déjà visibles sur les gravures qu'il publie en 1880, ce qui inciterait à penser qu'elles ont été réalisées avant que la collection ne passe dans les mains de son fils Raoul. Pour autant, est-il responsable de ces trucages ? Son parcours aux côtés de Benjamin Fillon, que l'on accuse aujourd'hui d'un certain nombre de supercheries, pourrait l'y avoir incité. Le cas de Jard est là pour nous rappeler que le comte sait tricher quand il le désire<sup>28</sup>. Il

---

<sup>28</sup> Cf. *supra* note 17.

est possible, néanmoins, que ces remontages aient été effectués par les différents intermédiaires qui ont « trouvé » ces épées au Gué-de-Velluire avant de les proposer à la vente. La technique utilisée pour ces restaurations illusionnistes correspond en tout cas à la période 1860 – 1930, ce qui pourrait exclure des suspects les conservateurs du Musée Dobrée.

Il faudra donc pousser l'enquête plus avant et déterminer si des épées acquises plus tard par Raoul de Rochebrune sont également retouchées. Une étude plus approfondie dans les archives et la correspondance du collectionneur nous permettra peut-être d'identifier le ou les coupables mais en l'état, il est bien difficile d'apprécier si les Rochebrune sont deux amateurs bernés, ou deux fieffés tricheurs.

### **Remerciements**

Je remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui ont contribué à la réalisation de cet article : l'équipe du Musée Dobrée et notamment Louis Bouquet, Hervé Neveu-Dérotrie, Chantal Hémon, Nicole Lemoine et Chrystelle Quebriac ; les restaurateurs d'Arc'Antique, représentés par Christine Riquier-Bouclet, Jean-Gabriel Aubert, Stéphane Lemoine et Marie-Kathline Simon, et enfin, Laure Chaillou pour ses précieux conseils.

Laure Barthet  
Conservateur du Patrimoine  
Musée Dobrée